

## Communiqué de presse

Berne, le 17 juin 2021

---

# L'UTP se réjouit que le Conseil national ait transmis quatre motions pour augmenter la répartition modale

**Aujourd'hui, le Conseil national a transmis au Conseil fédéral quatre motions identiques visant à améliorer la part des transports publics sur l'ensemble du trafic, ce que l'on nomme leur part modale. L'Union des transports publics (UTP) est ravie par cette décision. Elle présentera d'ailleurs prochainement une étude qui montre quelles mesures permettent d'atteindre cet objectif.**

Le rapport entre la part des transports publics et celle du trafic individuel motorisé sur l'ensemble des transports suisses, soit la répartition modale, stagne depuis des années. Afin d'une part d'atteindre les objectifs climatiques et énergétiques que s'est fixés la Confédération et d'autre part de compenser le recul dû à la crise du coronavirus, il est indispensable que les transports publics gagnent des parts de trafic. Par conséquent, l'UTP a fait de l'augmentation de la part modale des TP l'un des principaux sujets de son année 2021. Aujourd'hui, le Conseil national, en transmettant quatre motions, s'est exprimé en faveur d'un plan de mesures visant à améliorer la répartition modale en faveur des TP. L'UTP remercie sincèrement le Conseil national pour cette décision clairvoyante. L'objet passe maintenant au Conseil des États.

L'année dernière, l'UTP a chargé le bureau Citec Ingénieurs Conseils SA de réaliser une étude sur la répartition modale qui comprenne un catalogue de mesures contribuant à augmenter la part des transports publics. L'association présentera tout prochainement cette étude au public.

---

## Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 349 23 35 | 079 613 77 01

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38

Floriane Moerch, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 32